



# BLÉNEAU INFOS

## Délibérations du conseil municipal

### Éclairage communal



Le conseil municipal a décidé de rénover l'ensemble de l'éclairage public avec une télégestion en 2021.

Cette rénovation portera sur 527 luminaires gérés et programmés à distance selon la rue et selon l'intensité de l'éclairage désiré .

C'est un investissement qui nous permettra de faire plus de 30 000€ d'économie par an en frais d'entretien et de fonctionnement tout en assurant un meilleur éclairage de nos rues.

Ces travaux seront réalisés par le SDEY ( Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne ) qui contribue très fortement à son financement: le montant s'élève à 788 000€ et le reste à charge pour la commune est de 197 000€ ( 50% seront réglés en janvier et le reste à leur achèvement à l'été 2021 ).

Cette action est essentielle pour l'environnement et la qualité de la vie.

### Régulation de la circulation automobile

Les blénaviens, comme une grande partie des Français, constatent et se plaignent des excès de vitesse des automobilistes dans leurs agglomérations.

Il résulte de cette vitesse inadaptée, un risque d'accidents important, un accroissement des nuisances sonores et un sentiment d'insécurité routière en général.

C'est pourquoi des discussions entre les riverains des cinq axes principaux du village, ont montré qu'une intervention s'avère absolument nécessaire pour endiguer ce fléau de la vitesse excessive.



Une proposition de solution qui peut être mise en place rapidement avec très peu de frais est de revenir à une règle fondamentale: **la priorité à droite**.

Afin d'étudier, rue par rue, la mise en application de celle-ci, une commission spéciale de la circulation a été créée qui rendra ses conclusions en début d'année prochaine. Des panneaux de circulation seront alors installés pour bien informer les automobilistes de ces nouvelles règles. Nous vous en reparlerons.

### Convention avec la fondation du patrimoine

La "Fondation du patrimoine", reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, a pour but de promouvoir la connaissance, la conservation et la promotion du patrimoine national.



La commune de Bléneau souhaite redonner au centre ancien son aspect authentique et attractif en incitant les propriétaires à restaurer les façades de leurs immeubles.

L'objectif de ce partenariat entre la commune de Bléneau et la Fondation du patrimoine est d'inciter à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine privé non protégé par l'Etat au titre des Monuments Historiques et situé sur le territoire de la commune de Bléneau, en particulier les façades de ces édifices.

Une aide financière dans le cadre de ce partenariat sera attribuée aux projets portés par des personnes privées (hors associations) ayant obtenu un label de la Fondation du patrimoine.

Une dotation de 20 000€ par an est prévue à cet effet.

## ***Le site Alexandre Dethou du collège de Puisaye: position du maire***

Je suis intervenu le 5 novembre auprès du président du département afin qu'il sursoie à toute décision de fermeture d'un site du collège de Puisaye. En effet, le gouvernement demande aux recteurs de ne pas fermer d'écoles jusqu'en 2022 en raison des grandes inquiétudes qui touchent la population du fait de la pandémie liée à la Covid 19 et des actes de terrorisme qui se multiplient. Ce signe d'apaisement de l'État pour les écoles peut être suivi par le Conseil départemental pour ses collèges. C'est dans cette direction que le président du département souhaitait s'engager en accord avec l'inspection académique.



Or, le 10 novembre une grève nationale des enseignants, reprise localement dans le collège de Puisaye, les a conduit à prendre des positions parfois désespérées quant à l'état du bâtiment du site Alexandre Dethou. Je comprends leur mécontentement quant à leurs conditions de travail. Un manque d'entretien est particulièrement évident, mais à vouloir trop prouver on va à l'encontre du but recherché. Il y a des travaux de maintenance à réaliser qui doivent être budgétés pour donner des locaux dignes de notre époque, aux élèves et aux enseignants. Mais le bâtiment n'est pas en ruine et la sécurité des enfants est assurée.

C'est dire qu'il faut raison garder et faire en sorte d'oeuvrer avec force, conviction et sérénité pour que le collège de Puisaye conserve ses trois sites dont celui de Bléneau. Je ne veux pas, comme je l'ai précisé dans ma lettre au président du département, qu'un territoire soit abandonné au moment où il faut s'unir, se rassembler et se protéger pour donner un véritable espoir à nos concitoyens.

Après cette déclaration, le conseil municipal a confirmé son engagement en faveur du maintien du collège et de la mise en place d'actions à venir.

## ***Autre temps, autre confinement...***



Il s'agit d'une autre quarantaine, celle de l'âge ! C'est un élixir\* de jeunesse ! Voilà ce que nous avons raté, mesdames ! Un petit coup, le matin, à jeun ! Je me demande quelle en était la composition... certainement avec un peu d'alcool pour la conservation de la potion. De quoi se sentir bien toute la journée. ..

\*Elixir : terme pharmaceutique tombé en désuétude. Il pouvait désigner toute liqueur médicamenteuse, une préparation à base de sirop de sucre dissous dans l'alcool ou chez les romantiques une drogue censée posséder des vertus magiques !





## Cérémonie du 11 novembre



En raison des restrictions sanitaires, la cérémonie du 11 novembre s'est tenue en petit comité. Coline et Océane, 2 élèves de 3ème ont lu le discours de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre:

*Il y a 102 ans, près de la gare de Rethondes, dans une clairière de la forêt de Compiègne, était signé l'Armistice du 11 Novembre 1918.*

*Ainsi s'achevait, après quatre années de combats meurtriers, la Première Guerre mondiale. La France, victorieuse, mais affaiblie, déplorait :*

- . 1 400 000 morts
- . 740 000 invalides
- . 3 000 000 de blessés
- . des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

*Ce bilan très lourd nous rappelle nos valeureux aînés tombés au Champ d'Honneur et reflète*

*l'ampleur de leurs sacrifices consentis pour un idéal de Paix, de Liberté et de Fraternité.*

*Conservons à cet anniversaire du 11 Novembre 1918 et en hommage au glorieux comportement des soldats de Métropole, des Territoires d'Outre-mer, des Pays alliés et à leur sacrifice, la réelle dimension de ce Souvenir, que nul n'a le droit d'effacer, d'amoindrir ou d'ignorer.*

*Ils sont morts pour la France !*

*N'oublions pas non plus nos combattants des Opérations Extérieures pour qui, cette date du 11 novembre, est la façon qu'a la France d'honorer ceux qui se battent et parfois meurent loin de leur pays. Les événements tragiques de ces mois passés nous rappellent, en effet, que l'engagement de ces soldats a un coût, celui du sang.*

*En cette année 2020, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) estime que la situation internationale, particulièrement dangereuse, rend plus important que jamais, le rôle de l'Organisation des Nations Unies. En ce 75e anniversaire de la signature de la Charte, l'UFAC invite toutes les générations et spécialement la jeunesse, à œuvrer pour un monde plus juste, plus solidaire et en paix.*

*Vive la République ! Vive la France !*



## *Patrimoine: Le sculpteur Edme-Marie Cadoux ( suite )*

Edme Marie Cadoux ( 1853-1939) a marqué de son art et de son talent notre village. Il est aussi présent dans l'église de Bléneau. Il a réalisé le maître-autel dans une magnifique pierre blanche très fine qui lui a permis de réaliser ce chef d'œuvre. Non soumis aux caprices du temps comme les statues de la fontaine ou la sépulture des Chataigner, il a gardé sa pureté. Les décors en frise sont riches et variés.



A la droite du portail condamné, près des fonts baptismaux dans la pénombre, on peut aussi découvrir cet émouvant chapiteau représentant un enfant écoutant la rumeur d'un coquillage. Le message est humain plus que religieux. Cadoux est apprécié pour sa représentation des enfants, on l'a vu sur la partie nord de la fontaine, on le voit ici encore.



L'art du 19<sup>ème</sup> a pu être décrit mais nous possédons avec Cadoux de belles pièces quotidiennement sous nos yeux.



## *Histoire: L'hôtel de France*

L'hôtel de France est devenu l'hôtel Blanche de Castille. Ce cliché tiré d'une carte postale de Louis Marchand, génie de la carte postale à Sully sur Loire nous montre la salle du café. C'est luxueux. Une salle au plafond richement mouluré, la tapisserie des murs est sombre et ornée de motifs d'arbres très élégants. Des lambris travaillés protègent les parties basses et au sol les carreaux de ciment dessinent un tapis. Au-dessus de la cheminée, un miroir. De chaque côté les queues de billard sont disposées comme des ornements. Rideaux de dentelle aux portes et fenêtres. Le billard remplit la pièce et de grandes tables attendent joueurs et consommateurs. Pas de



publicité comme au café du commerce décrit dans une édition précédente. L'électricité n'a pas encore fait son entrée semble-t-il, des suspensions à pétrole apporteront une lumière douce. On eût aimé y passer.

**IMPORTANT:** Pour ne pas gaspiller de papier, Bléneau Infos est diffusé par voie électronique. Si vous connaissez quelqu'un désirant le recevoir et n'ayant pas d'accès internet, prévenez la mairie qui lui imprimera un exemplaire. Les numéros précédents sont disponibles sur internet à l'adresse suivante:

<https://www.ensemblepourbleneau.com/bleneauinfos>